

## INFO ALERTE CANICULE

Depuis plusieurs années la période estivale s'accompagne sur l'ensemble du territoire métropolitain de l'activation du **Plan Canicule**.

Toute la population peut être confrontée à des vagues de chaleur provoquées par une météo capricieuse fortement impactée par le réchauffement climatique.

Sont particulièrement concernés :

- Les Personnes Agées, Handicapées ou fragiles isolées ;
- Les Nourrissons et les jeunes Enfants,
- Les travailleurs,
- Les Employeurs,
- Les Sportifs.

De nombreux dispositifs officiels sont mis en place pour chaque catégorie de population.

### **PLAN CANICULE NATIONAL**

Activation de la plate-forme téléphonique :  
« **CANICULE INFO SERVICE 0800 06 66 66** »

### **PLAN DEPARTEMENTAL ISERE**

<http://isere.gouv.fr/Actualites/Actualite-des-particuliers/Adoptez-les-bons-reflexes-en-cas-de-canicule>

### **PLAN COMMUNAL VILLETTE D'ANTHON**

#### **Dédié aux Personnes Agées, handicapées, Fragiles isolées**

Inscription facultative sur la liste du **Registre Canicule** mise à disposition en Mairie (Prise régulière de nouvelles et soutien par la cellule composée des services, des élus, des bénévoles).

En cas de déclenchement du Niveau 3, le **Plan bleu Canicule de l'EHPAD** de Villette d'Anthon prévoit une mesure d'accueil de jour de 10 places maximum pour les habitants de la commune identifiés comme vulnérables.

Le transport restant à la charge des familles ou de la collectivité selon les cas.

La Mairie souhaite que la population s'associe à ces mesures de prévention et fasse preuve de solidarité en accompagnant les personnes de leur voisinage et/ou en signalant aux services municipaux, les personnes isolées.

**Gilbert NGUYEN**

**Adjoint Affaires Sociales et Solidarité**



## ATTENTION CANICULE



### Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez  
l'alcool



Mangez en  
quantité suffisante



Fermez les volets  
et fenêtres le jour,  
aérez la nuit



Mouillez-vous  
le corps



Donnez et prenez  
des nouvelles  
de vos proches

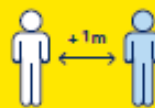
#### Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE,  
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule